



2 Jours Internet au travail - Réglementation

dans RESSOURCES HUMAINES - DROIT DU TRAVAIL / Réf : JCF-DTRH-24

Objectifs de la formation

- Gérer les interactions entre le droit du travail et l'utilisation d'Internet dans l'entreprise
- Identifier le pouvoir et les obligations pour l'employeur vis-à-vis d'Internet
- Rester informé sur les évolutions de la législation en la matière

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Identifier les droits et devoirs de l'employeur et ceux du salarié

- Les pouvoirs et obligations de l'employeur
- Les droits et devoirs des salariés (GDPR 2018)
- Droit de l'employeur de contrôler et sanctionner les salariés
- Transparence et information des salariés
- Respect de la vie privée et de la liberté d'expression des salariés Loi informatique : Libertés et recommandations de la CNIL

Jour 1 - Après-midi

2. Examiner les sanctions applicables et responsabilités encourues en cas d'utilisation abusive

- Accès aux e-mails privés et à la messagerie électronique du salarié
- Introduction de virus dans le système informatique
- Cas des blogs et autres sites personnels du salarié
- Biométrie et géolocalisation
- Dispositif d'alerte professionnelle et les chartes éthiques
- Les outils pour concilier les droits de chacun



Jour 2 - Matin

3. Identifier les outils techniques et organisationnels

- Règlement intérieur
- Contrats de travail
- Cas des informaticiens et administrateurs réseaux
- Mise en place d'une charte de bonne conduite ou charte informatique
- Le Correspondant Informatique et Libertés

Jour 2 - Après-midi

4. Examiner les relations collectives de travail

- Droits des IRP (Institutions représentative du personnel)
- Envoi de courriers et de tracts électroniques
- Exploitation d'un site externe à l'entreprise
- Exploitation d'un Intranet
- Vote électronique
- Quel cadre et quelles incidences pour le Télétravail ?
- Négociation du télétravail dans l'entreprise
- Statut juridique du télétravailleur
- Contrat de travail et les mentions obligatoires
- Surveillance du télétravailleur

5. Examiner les moyens d'action contre le piratage et la contrefaçon en ligne sur le lieu de travail

- Connaître la loi du 29 octobre 2007 contre la contrefaçon et le piratage
- Recherche des contrefacteurs en France et à l'étranger
- Collecte des preuves dans l'environnement numérique
- Revue de jurisprudence française et étrangère
- Cass. Soc. 9 juillet 2008, n°06-45800
- Cass. Soc. 9 février 2010, n°08-45253
- Article L1222-4 du Code du travail Article L1121-1 du Code du travail
- Cass. Soc. 25 octobre 2017, n°16-11173
- Article L2323-32 du Code du travail
- Rapports de la CNIL, mars 2001 et février 2002



Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Tout public

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant à l'élève de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes.
- Utilisation de méthodes démonstratives afin de transmettre les concepts et savoir-faire puis établir une mise en application directe avec corrigé.
- L'intervenant pourra également proposer des auto-évaluations afin de rendre le stagiaire acteur de son apprentissage, il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Une évaluation en fin de formation sous forme de questions orales ou QCM pourra également être mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs des participants.

